

 Ville de Montréal Service du capital humain Description de tâches	Col bleu		

Titre MÉCANICIEN EN TUYAUTERIE - ARRONDISSEMENTS	Code 604920	Ancien code 014BXA	Groupe de traitement 19
--	----------------	-----------------------	----------------------------

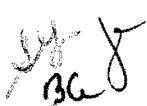
NATURE ET CARACTÉRISTIQUES DE LA FONCTION

Travaux comportant l'entretien, la réparation, la réfection et l'installation des appareils et des systèmes de ventilation, de réfrigération, de climatisation et de chauffage.

Le travail s'accomplit sous surveillance générale, l'employé le reçoit sous forme de directives orales et occasionnellement sous forme de plans ou de schémas. Il est principalement tenu de localiser les défauts affectant les appareils et les équipements des différents systèmes qui lui sont confiés et d'effectuer, conformément aux règles du métier et aux codes le régissant, les travaux d'installation et de réparation nécessaire pour en assurer le bon fonctionnement. Il doit de plus procéder à l'entretien et à la réfection des composantes des systèmes présents dans nos installations. Le travail est contrôlé régulièrement par un employé de rang supérieur.

EXEMPLES DES TÂCHES ACCOMPLIES

1. Procède à la vérification et au contrôle du fonctionnement des appareils et des systèmes de ventilation, de réfrigération, de climatisation et de chauffage; effectue les réglages requis et fait rapport à son supérieur immédiat.
2. Entretien et répare les systèmes de ventilation, de climatisation, de réfrigération, de récupération d'énergie et appareils de chauffage.
3. Inspecte, démonte, aligne ou ajuste des moteurs, des pompes et des compresseurs pour en connaître l'état d'usure; remplace les pièces usées ou défectueuses et fait des travaux de soudure.
4. Procède à des travaux de coupe, de cintrage, de filetage, de soudure et d'isolation se rapportant au raccordement des tuyaux et des canalisations de combustibles, d'eau, de vapeur et de réfrigérant.
5. Procède, après l'exécution d'un travail, à diverses épreuves en vue de constater l'état d'opération des appareils et de vérifier l'étanchéité de la tuyauterie.
6. Diagnostique l'origine des pannes et détermine les actions à mener pour remettre le système en état dans les meilleurs délais
7. Effectue les travaux que requièrent les situations d'urgence et de dépannage des appareils et des systèmes aux installations municipales.
8. Applique les normes et règlements afférents aux activités ainsi que l'optimisation de la consommation d'énergie.
9. Utilise les véhicules motorisés nécessaires à l'exécution de ces tâches.
10. S'assurer du bon état de fonctionnement de son véhicule et signale tout défaut à son supérieur; fait ajouter les lubrifiants, effectue le plein d'essence et veille à l'état de propreté générale du véhicule.


QUALITÉS REQUISES

BONNES CONNAISSANCES

- des principes des systèmes mécaniques de réfrigération, de ventilation, de climatisation et de chauffage;
- du fonctionnement des appareils frigorifiques, de ventilation et de climatisation, des pratiques d'installations, d'entretien et de réparation;
- de l'outillage et des équipements nécessaires à l'exécution du travail;
- des risques du métier et des normes de sécurité.

HABILETÉS

- à localiser les causes de pannes diverses;
- à lire des plans;
- à exécuter correctement et promptement des réparations d'urgence;
- bonne capacité de résolutions de problèmes.

DEGRÉ MINIMUM D'INSTRUCTION ET D'EXPÉRIENCE

INSTRUCTION

- o Diplôme d'études professionnelles;
- o Certificat de compétence de frigoriste-tuyauteur;
- o Certificat de compétence en techniques d'installations d'appareils au gaz, classe 1;
- o Posséder un permis de conduire valide.

EXPÉRIENCE

Quelques expériences permettant à l'employé d'accomplir la fonction.

Vu et approuvé

Pour la Ville

	année	mois	jour	Pour le Syndicat
<i>Sophie Giguère</i>	2008	10	22	<i>[Signature]</i>

Josée Nussel
Benoît Gauthier